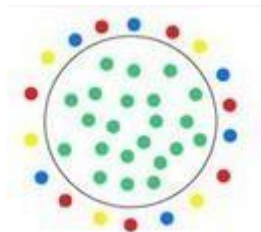


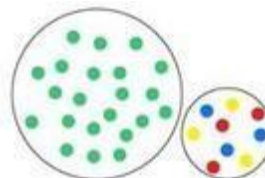
Quelques concepts et notions à préciser et définir

① Exclusion – ségrégation – intégration - inclusion

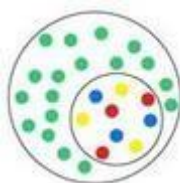
Exclusion : La différence est ignorée, ces enfants ne sont pas scolarisés, ni scolarisables.



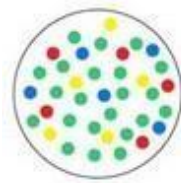
Ségrégation : La différence est reconnue mais elle est accueillie dans des établissements spécialisés. On pense qu'il faut des réponses extraordinaires pour ces enfants extraordinaires. Les réponses se fondent sur le déficit



Intégration : La différence est acceptée et accueillie dans les établissements ordinaires mais dans des structures fermées. Les enfants doivent montrer leur capacité à s'adapter.



Inclusion : L'école pour tous accueille la diversité. C'est l'école qui doit s'adapter à la diversité de chacun, en se basant sur l'analyse des besoins et en s'appuyant sur les compétences de chaque élève.



② Difficulté – Retard – Trouble - Handicap

Difficulté

Liée à l'apprentissage. Apprendre, c'est aller vers l'inconnu, être déstabilisé.
- Elle est passagère, contextuelle.
- Elle ne résiste pas aux remédiations pédagogiques

Retard

Décalage de maturation d'une fonction (langage, coordination motrice...) par rapport à une norme d'âge ou une norme sociétale. L'évolution spontanée et/ou une prise en charge adaptée entraînent la récupération intégrale.

Trouble

Dysfonctionnement cérébral : il y a donc un **diagnostic médical** posé grâce à des tests étalonnés par un médecin.

Il est *persistant* toute la vie, nécessite une rééducation palliative multi-partenaire
Il est *spécifique* (pas de déficit intellectuel, de carence affective ou éducative), *durable* et *sévère* (profonds retentissements sur la vie quotidienne et le devenir des enfants)

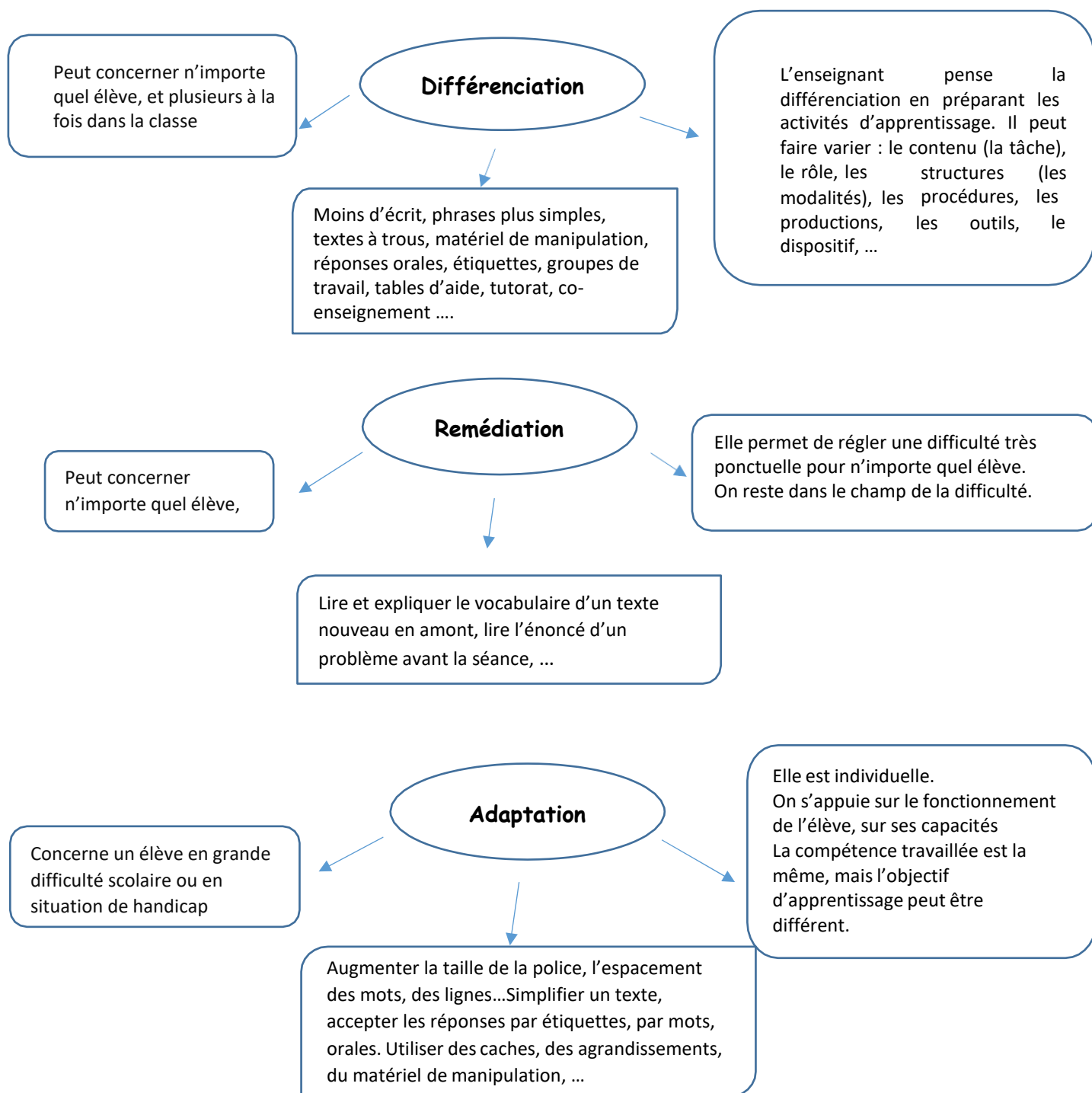
« Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions, physique, mentale, ou cognitive » (tirée de la loi du 11 février 2005)

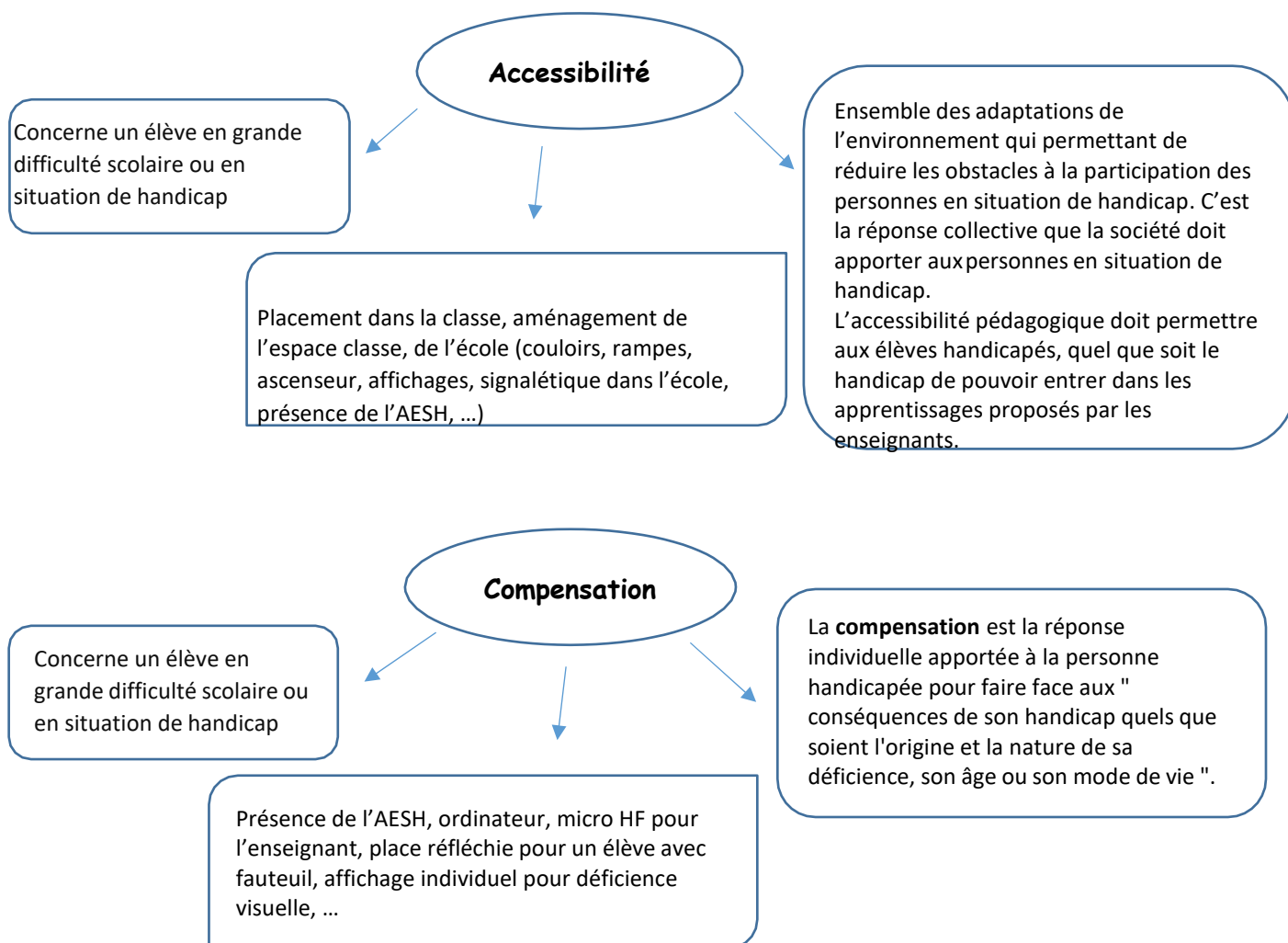
Handicap

L'altération d'un organe ou d'une fonction entraîne le trouble, le trouble entraîne une limitation d'activité ou une incapacité définie dans un environnement ou selon une situation, c'est-à-dire un acte de la vie quotidienne.

La MDPH apprécie la déficience (atteinte d'un organe ou d'une fonction) et l'incapacité qui en découle dans les gestes et les actes de la vie quotidienne (supérieure ou égale à 50% chez l'enfant). Cela donne droit au statut de personne En situation de handicap, à la mise en œuvre de moyens de compensation et/ou à l'attribution d'aide humaine (AESH), animale, matérielle (MPA) ou financière (AEEH)

③ Différenciation – remédiation – adaptation – accessibilité – compensation





④ Autonomie ? Dépendance ? Non dépendance ?

Cas 1
Je suis sale !
Je vais me laver !



L'élève est autonome et peu dépendant.
En principe, il n'a pas besoin d'accompagnement, ou seulement de façon très ponctuelle.

Cas 2
Tu t'es sali !
Va te laver !



L'élève n'est pas autonome, mais il est peu dépendant... il a besoin d'un AESH pour l'aider à comprendre les situations, à prendre une décision, à adapter son comportement.

Cas 3
Je suis sale !
Viens me laver !



L'élève est autonome, mais il est dépendant... il a besoin d'aide pour agir et réaliser certains gestes de la vie quotidienne et la vie scolaire.

Cas 4
Tu t'es sali !
Je vais te laver !



L'élève n'est pas autonome et il est dépendant... il a très probablement besoin d'un accompagnement renforcé, voire permanent.

⑤ Une image / Comparaison

Vous préparez un repas pour une quinzaine d'enfants.

Vous choisissez un menu susceptible de convenir à la majorité : nuggets, coquillettes, haricots verts et crème brûlée.

Quand vous servirez tous ces enfants, pensez-vous peser chaque assiette pour y déposer le même poids de

coquillettes, de haricots, de nuggets ? Comptez-vous les coquillettes et les haricots verts pourqu'ils mangent tous exactement les mêmes quantités de viande, de légumes et de féculents ?

Tous peuvent, au choix, agrémenter leur assiette de ketchup, de mayonnaise, de gruyère râpé et/ou de parmesan.

Tous ces enfants vont manger la même chose, mais ils n'ont pas le même appétit. L'un préfère les pâtes, l'autre les haricots, un enfant a peu d'appétit, son voisin mange pour deux, il va falloir aider le plus jeune, fatigué, en l'aidant à manger ; une fillette a des difficultés pour couper sa viande. Les assiettes seront composées en fonction de leurs besoins et envies (**différenciation**).

Dans le groupe, un garçon a des avant-bras et des mains atrophiés et un autre a un problème de déglutition: le premier a des couverts particuliers et le second boit avec un gobelet avec pipette. (**compensation**).

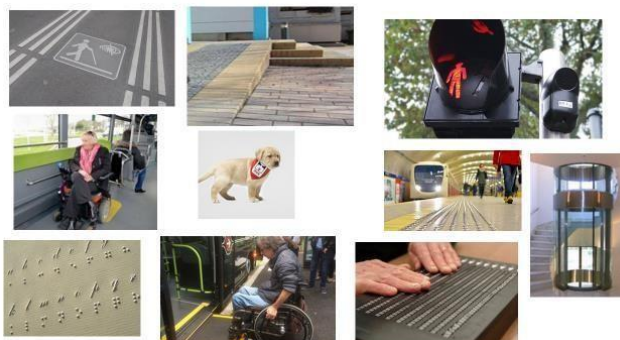
Un enfant souffre d'une intolérance au gluten et une autre ne supporte pas les laitages. Le premier se verra proposer du riz et la seconde mangera un yaourt au lait de soja pour terminer son repas. (**adaptation**)

⑥ Remarques :

- Au moins 26 % des français rencontrent des difficultés (vision, audition, mobilité ou autre) dans la vie de tous les jours.
- Nous sommes tous des personnes potentiellement en situation de handicap.
- Pour beaucoup, la compensation réussie rend la différence transparente. Porter des lunettes, un dentier, des prothèses auditives, être dépendant de semelles orthopédiques n'est plus considéré comme un handicap. La pensée collective a absorbé ces différences pour les intégrer dans la normalité.
- La compensation est juste quand elle prend en compte l'adéquation entre la personne et les besoins générés par son environnement social et culturel.

⑦ Accessibilité et compensation ... des exemples

Adaptation



Compensation



Egalité simple



Equité par compensation



Equité par accessibilité

